

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2015)
Heft: 73

Artikel: Comment envoyer de gros fichiers?
Autor: Santos, Barbara
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-831165>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment envoyer de gros fichiers ?

Oubliez les pièces jointes impossibles à transférer. Il existe désormais des solutions simples et gratuites pour envoyer de gros fichiers sur internet !

« La taille de la pièce jointe dépasse la limite maximale. » Ce message vous rappelle quelque chose ? Si les courriels sont très efficaces pour envoyer des messages ou quelques photos, ils coïncident quand il s'agit d'envoyer de gros fichiers. Et pour cause : la plupart des services de messagerie limitent le volume des pièces jointes à 10 mégaoctets. Pour résoudre ce problème, plusieurs systèmes de transfert gratuits ont vu le jour sur internet.

SANS ENGAGEMENT

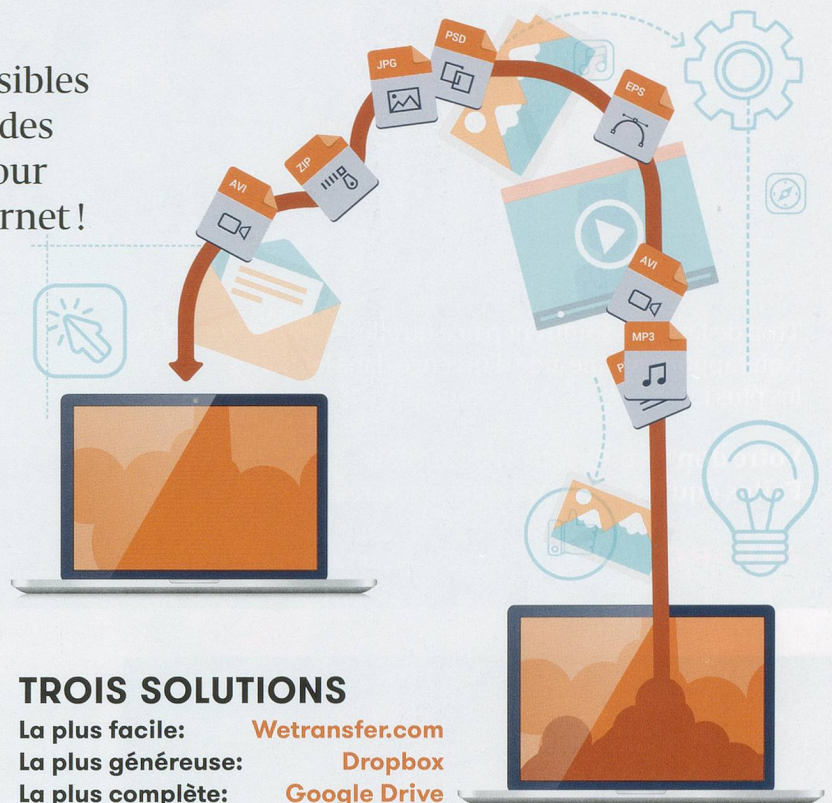
Parmi les solutions les plus courantes, il y a les sites spécialisés dans le transfert de fichiers nombreux et volumineux comme wetransfer.com et transferrnow.net.

Comment ça marche ? Il suffit de sélectionner les fichiers à expédier, introduire son adresse mail, puis celle du destinataire. Une fois les documents chargés sur une plate-forme virtuelle, ce dernier recevra un e-mail avec un lien qui l'invite à télécharger les documents sur son ordinateur !

Ces sites ont l'avantage de fonctionner sans inscription. Le lien du transfert est généralement valable pour une semaine et le volume disponible atteint correspond en moyenne à 2 gigaoctets.

DANS LES NUAGES

Pour des fichiers particulièrement lourds, optez pour les systèmes de stockage en ligne, aussi appelés *clouds* (ou *nuages* en français). Ces plates-formes servent à sauvegarder des données en tout genre – images, PDF, textes, etc.



TROIS SOLUTIONS

La plus facile : Wetransfer.com
 La plus généreuse : Dropbox
 La plus complète : Google Drive

– et à en partager l'accès avec les personnes de votre choix en introduisant leur adresse e-mail.

Gratuites comme toutes les autres solutions présentées ici, ces plateformes offrent entre 2 et 15 gigaoctets de stockage et permettent à plusieurs personnes de travailler simultanément sur un même document.

Dans l'univers du cloud, Dropbox fait partie des plus connus. Mais les services de messagerie sont toujours plus nombreux à proposer leur nuage. Ainsi, le géant Google a développé Google Drive. Les fournisseurs Outlook et Hotmail ont quant à eux créé OneDrive. En profitant du système proposé par votre messagerie, vous éviterez de devoir refaire un compte sur un nouveau site.

COMPRESSEZ... DÉCOMPRESSEZ...

Finalement, si vous tenez absolument à envoyer vos fichiers par e-

mail, l'unique solution reste de les compresser. La plupart des ordinateurs fonctionnant sous Windows offrent cette fonction. Il suffit d'un clic droit sur le dossier souhaité et de sélectionner l'option «envoyer vers», puis «dossier compressé». Sur les systèmes Mac, sélectionnez simplement l'option «compresser». Si ces outils ne sont pas disponibles, installez au préalable un logiciel gratuit tel que 7-Zip ou Quick Zip.

La compression présente toutefois deux inconvénients : le destinataire devra procéder à une décompression des fichiers pour les lire. Et cette méthode ne change finalement pas la limite de poids imposée par le fournisseur de messagerie. Si vos fichiers dépassent encore le maximum autorisé après la compression, il ne vous restera plus qu'à préparer un colis postal... ou vous initier au transfert en ligne.

BARBARA SANTOS